

Ensemble dessinons l'avenir de Retiers

Chères Restériennes, chers Restériens,

Au nom du conseil municipal et de l'ensemble du personnel, je vous adresse nos meilleurs vœux pour 2018 : santé, bonheur, solidarité et réussite dans vos projets.

Continuons ensemble à dynamiser notre commune avec des **valeurs partagées** : proximité, lien, ouverture, qualité de vie, innovation, regard vers l'avenir...

En ce début d'année, la ville de Retiers lance sa **nouvelle identité visuelle**, qui porte ces valeurs et qui permet de gagner en visibilité et modernité.

Une équipe de graphistes a pensé et travaillé un logotype ainsi qu'une charte graphique, avec un groupe de travail, pendant plusieurs mois. Un ensemble de modèles de supports a été créé pour une communication globale simple, efficace et cohérente. En janvier, vous découvrez ainsi une lettre mensuelle relookée et un bulletin annuel revisité.

Lancée officiellement lors de la **cérémonie des vœux ce vendredi 5 janvier**, cette nouvelle image doit désormais accompagner l'évolution de la ville de Retiers qui avance. Habitants, forces vives, responsables associatifs, chefs d'entreprise, commerçants, artisans et agriculteurs, vous êtes tous invités à cette soirée qui permet d'avoir une bonne vision des projets en cours et des perspectives d'avenir, pour Retiers et le territoire. C'est aussi l'occasion de partager un moment d'échange convivial et chaleureux : le groupe vocal « la Musarde » vous accueillera en musique.

Rendez-vous le vendredi 5 janvier à 20h, à la salle polyvalente.

Bonne et heureuse année 2018 !

Thierry RESTIF, Maire de RETIERS

GROS PLAN

Le recensement : chacun de nous compte !

Toute la population de Retiers sera recensée entre le jeudi 18 janvier et le samedi 17 février 2018.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux...

En 2018, RETIERS est recensé. Les communes de moins de 10 000 habitants font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, vous êtes concernés.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 18 janvier 2018 muni de sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra une notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne (www.le-recensement-et-moi.fr). Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à rem-

plir, il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Renseignements : Mairie au 02 99 43 51 41 ou sur www.le-recensement-et-moi.fr

Consultation des résultats du précédent recensement : www.insee.fr

Le Maire, Thierry RESTIF

Photos, de gauche à droite
 Debout : Véronique PÉCOT, Brigitte LEGENDRE, Annie BOUVET et Nathalie JAVAUDIN
 Assis : Céline GÉRARD, Gisèle BRIANTAIS, Lætitia LEGRAS et Isabelle VÉRET
 Médailleurs : Barbara COUET, Sandrine LARDEUX, Marie REVERDY et Aline JANVIER



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANS- FÉRÉES (CLECT)

Suite à la prise de compétence par la Communauté de Communes des Zones d'Activités, le Conseil valide le rapport de la CLECT établissant le montant des charges transférées pour la ZA de la Janaie et la ZA de la Gérardais à 12 539.18 € de 2017 à 2026 et à 6 617.98 € à partir de 2027. Cette somme sera à déduire de l'attribution de compensation.

DEMANDE DE SUBVENTIONS

- Trésorerie et logement Cadou

: Le Conseil valide les projets de rénovation thermique et transition

énergétique sur les bâtiments de la Trésorerie (remplacement des portes et fenêtres, mise en accessibilité et création d'une place PMR) et de l'ancien logement de fonction Cadou (remplacement toiture, isolation, VMC...) pour des montants respectifs estimés à 50 000 € HT et 95 394.11 € HT. Pour cela, il sollicite l'aide financière de l'Etat (DETR) et de toutes autres collectivités.

- **Projet Espace Jeunes et Fablab** : Le Conseil valide le projet d'un nouvel « Espace Jeunes » dont un Fablab dans l'enceinte du stade J. EGU et sollicite la CAF pour une subvention d'investissement dans le cadre de ce projet.

AVENANTS :

- **Espace Pierre de Coubertin** : Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, l'assemblée valide les avenants pour le lot 1 « Démolition – gros œuvre » d'un montant de 41 325.57 € HT pour le passage de caméra et la réfection des réseaux eaux usées et eaux pluviales et pour le lot 2 « Équipements sportifs » d'un montant de 236 € HT pour l'ajout des carters d'enrouleurs des paniers de basket.

- **Terrain synthétique** : Sur proposition de la Commission d'Appel d'Offres, l'assemblée valide les avenants pour le lot 1 « Terrassement, VRD, maçonnerie » d'un montant de 12 137.50 € HT pour la réalisation d'un bicouche au niveau du trottoir et pour le lot 2 « Sol, équipement sportif et clôture » d'un montant de 950 € HT pour l'ajout de garde-corps.

- **Lotissement le Chêne Vert 2** : Le Conseil valide les avenants à intervenir pour le lot 1 « Terrassement Voirie » d'un montant 6 374.98 € HT pour des travaux supplémentaires de voirie et pour le lot 2 « Assainissement EU – EP » d'un montant de 10 060.60 € HT pour la création de cinq branchements EU-EP et Télécom.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil accepte de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse pour une durée de 4 ans (2017-2020) et de développer les actions en faveur des temps libres des enfants âgés de 3 à 16 ans. Ce contrat permet à la commune de percevoir des aides de la CAF.

RENTRÉE SCOLAIRE 2018-2019

Suite à la décision du Gouvernement sur le choix d'application ou non des rythmes scolaires, et aux résultats du questionnaire transmis à l'ensemble des familles, le conseil décide de l'aménagement du temps scolaire sur 8 demi-journées dont 4 matinées, soit un enseignement les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

PERSONNEL COMMUNAL

- **Mise à disposition de personnel** : un agent de Retiers est mis à disposition du service Assainissement de la commune de Janzé. Le Conseil valide la convention entre les deux communes.

- **Suppression et création de postes** : suite à la démission d'un agent des services techniques, le Conseil décide de supprimer ce poste et de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2018 pour l'arrivée d'un agent.

ENQUÊTE PUBLIQUE FEEOLE

La SAS FEOLE a déposé un projet d'installation d'un parc de 4 éoliennes entre les lieux dits du Bois Guy, du Breil Néret et du Haut Cléret, situés à l'Est du territoire communal de Martigné-Ferchaud et au Sud de Coësmes. Le Conseil émet un avis favorable sur le dossier.

VALIDATION RAPPORTS 2016

- SMICTOM sur l'élimination des déchets
- Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE 2017

Le Conseil valide la décision modificative à apporter au budget communal 2017 telle que présentée.

ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil admet en non-valeur une dette de cantine garderie ainsi qu'une créance éteinte suite à un dossier de surendettement (valeur totale 732.48 €).

AGENTS RECENSEURS

Le Conseil fixe les tarifs de rémunération des agents recenseurs à 1.70 € par bulletin individuel, 0.70 € par feuille de logement, 0.30 € par logement lors de la tournée de reconnaissance. Il vote une indemnité pour couvrir les frais de déplacement, les formations et l'assiduité.

Prochain
conseil
lundi 15
janvier



BIENVENUE

Suite au départ en retraite de Jacqueline BARDOUX en décembre, les fonctions de Directrice Générale des Services sont remplies désormais par Annie GEFARD.

De formation de droit public avec une spécialisation en urbanisme, Annie GEFARD exerce depuis 20 ans au sein de collectivités de toutes tailles, de la petite commune rurale à un poste

en intercommunalité. Elle était directrice à la mairie de Corps-Nuds depuis presque 10 ans.

« Aujourd'hui, je souhaite apporter à Retiers tout mon savoir-faire et mon goût pour la qualité. Avec l'ensemble des équipes, je compte m'investir au quotidien à la réalisation des orientations politiques. »

Tarifs municipaux 2018

Concessions cimetière

15 ans	91,58
30 ans	166,66
50 ans	281,14

Cavurnes

15 ans	203,55
30 ans	295,15

Colombarium

15 ans	223,06
30 ans	390,34

Creusage de fosse

1 profondeur	90,34
2 profondeurs	106,89
3 profondeurs	143,76
enfant	35,63

Signalisation/barrières

Location/unité	3,20
Panneau ou barrière Caution/unité	80,00
Cône Caution/unité	20,00

Entrée charretière

prix au ml	44,62
pour 6 ml	267,67

Entrée ville (bateau)

prix au ml	71,29
------------	-------

Réfection trottoirs (travaux particuliers)

prix au m ²	44,62
------------------------	-------

Assainissement (vote du 09/10/17)

part fixe annuelle	25,14
part proportionnelle/m ³	2,137

Droits de place

+ 2m par trimestre	23,78
- 2m par trimestre	11,89
borne électrique par trimestre	11,89
camion - déballages - outilleurs	95,14
forains occasionnels par mois	5,95

Manèges

location /jour	5,46
caution /semaine	50,00

Salle Bernard Papin

location	500,00
salle tennis de table	140,00
caution salle Papin	150,00

Centre polyvalent

associations de Retiers	gratuit
réunions entreprises Sal. Poly	150,00
réunions entreprises Salle 1 ou 2	65,00
vin d'honneur	65,00
verre cassé l'unité	1,50
caution centre polyvalent	150,00

Matériel

l'unité : tables et tréteaux	3,20
chaise	0,65
plateau self service	0,10
caution Sono mobile (prêt association)	150,00
caution matériel	80,00
remplacement clefs sécurité	80,00

Bibliothèque

abonnement individuel	3,00
-----------------------	------

(gratuit - 18 ans, écoles, RIPAME, EHPAD, Foyer Bois Macé)

Photocopies particuliers

A4	0,30	associations	0,10
A4RV	0,60		0,15
A3	0,40		0,15
A3RV	0,80		0,20

Fax

	0,30
--	------

Garderie (vote du 10/07/2017)

de 7h à 8 h et de 16h30 à 18h15	1,26
à partir de 8h et entre 18h15 et 19h	0,64
Tout retard après 19h, par 1/4h commencé	5,00

Cantines (vote du 10/07/2017)

écoles maternelles et primaires	3,65
communes extérieures	4,13
panier repas (enfants allergiques)	1,71
personnel communal	2,87
enseignants avec prime rectorat	3,76
enseignants sans prime /personnes ext.	5,11

ANIMATIONS SENIORS

Dans le cadre des animations seniors, les membres du CCAS organisent le

jeudi 18 janvier à partir de 14h

à la salle polyvalente un **après-midi convivial** autour de la galette des Rois.



PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Courant 2017, Jean-Pierre LUCAS a installé son entreprise de plomberie, chauffagiste, route de Coësmes, ZA La Janaie.

☎ 06 83 95 78 25
ou 02 99 43 08 83

Ils font L'ACTU

MarieAnnie et Gérard ALBERT

ont participé récemment à une réunion d'échange sur la transmission des entreprises, organisée par la Chambre des Métiers, à la communauté de communes à Retiers.

Artisans « boucher-charcutier-traiteur », ils recherchent un repreneur pour leur commerce de proximité. Ils ont toujours fait preuve d'innovation pour développer leur activité, pour le plus grand plaisir gustatif de leurs clients, bien au-delà du territoire de la Roche-aux-Fées. Questionnés par les habitants, ils souhaitent bien informer la population : « Nous souhaitons informer notre clientèle que nous poursuivons notre activité en 2018. Nous répondrons à toutes les sollicitations et nous honorerons toutes les commandes. ». Au-delà des conditions d'installation, c'est le soutien positif et actif des habitants, et des élus qui favorisera la reprise de leur commerce. « Aujourd'hui, les jeunes préfèrent s'installer à Rennes ou sur la côte. Il faut leur montrer qu'il y a un potentiel important dans un pôle centre comme Retiers, avec des clients satisfaits et fidèles ».

COLLECTE DES ORDURES MENAGERS



Les bacs gris ne doivent désormais être présentés que lorsqu'ils sont pleins (en vue de la tarification à la levée qui sera mise en place en 2019, 2018 étant une année test).

■ En ville :

- **La collecte s'effectue le lundi.** Tous les bacs gris présents sur le trottoir avec ou sans clé seront collectés.
- Les usagers possédant un bac à clé et ne souhaitant pas que leur bac soit relevé, doivent le retirer de la voie publique afin qu'il ne soit pas comptabilisé.
- **Les sacs jaunes (emballages) restent collectés le jeudi.**

■ En campagne :

Tous les foyers en campagne sont désormais équipés :

- d'un bac individuel pucé sans clé pour le porte à porte et les plus proches d'un point de regroupement (moins de 200 m)
- d'un bac individuel pucé à clé pour les habitations situées à plus de 200 m.

Plusieurs solutions possibles de collecte :

- **plates-formes de regroupement équipées de chaînes :** les bacs peuvent y être déposés de façon permanente. Ils seront collectés s'ils sont situés devant la chaîne, en dehors de la plateforme. Bien les remettre derrière la chaîne pour qu'ils ne soient pas relevés.
- **Autres points de regroupement** avec ou sans plateforme et sans chaîne : les bacs présents seront collectés avec les sacs jaunes présents à chaque passage.
- Pour les **foyers à plus de 200 m équipés d'un bac à serrure :** les bacs peuvent être déposés à environ 15/20 m en retrait par rapport au point de collecte et sur le chemin d'habitation de l'utilisateur pour éviter trop de manipulation (l'utilisateur peut également le stocker à son domicile) et le présenter le lundi au point de collecte.

> **Rappel, en campagne, la collecte des ordures ménagères et emballages se fait le lundi** avec un camion bi compartiments.

Bernard PELTIER, adjoint Espace Rural

➡ 02 99 74 44 47

LYCÉE JEAN-MARIE DE LA MENNAIS



Samedi 27 janvier de 9h30 à 13h00, portes ouvertes du lycée

Jean-Marie de La Mennais au 20 Square Charles de Gaulle.

Le lycée propose les séries d'enseignement général : Scientifique (S), économique et Sociale (ES) et Littéraire (L).

➡ 02 99 43 64 67

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE ÉDOUARD MAHÉ

Inscriptions pour la rentrée

2018 : les enfants nés en 2015 feront leur rentrée en Petite Section en septembre 2018. Les enfants nés début 2016 pourront être admis en Toute Petite Section.

Pour l'admission à l'école, il faut dans un premier temps s'inscrire en mairie auprès de Madame CHATELLIER. Les parents peuvent ensuite prendre contact avec la directrice de l'école, Madame CARDIN, au 02 99 43 50 28 (le vendredi de préférence).

DON DU SANG

Lundi 22 janvier de 14h30 à 19h à la salle polyvalente, organisé par l'Établissement Français du Sang.

CULTURE POUR TOUS AU PAYS DES FÉES

SAISON CULTURELLE



Mardi 23 janvier à 9h15 et 10h45

à la Salle Sévigné de Martigné-Ferchaud et le mercredi 24 janvier à

9h15, 10h45 et 16h30 à la salle polyvalente d'Amanlis, **concert pop pour bébés** « Je me réveille ».

Tarifs : 6 € plein, 4 € réduit et 13 € famille.

Dimanche 25 février

à 16h au Théâtre de Vitré, **théâtre** « A mes amours » par Adèle Zouane. À partir de 13 ans. Réservation avant le 25 janvier.

Tarifs : 5 €, 12 € forfait famille.

➡ 02 99 43 64 87



■ **Dessin et Peinture : du samedi 13 au lundi 15 janvier**, de 14h à 17h30 chaque jour, à la salle n°1 (derrière la mairie).
➡ 02 99 43 57 33

■ **Dictée : mercredi 10 janvier à 14h00** au collège « La Roche Aux Fées » rue Anatole Le Braz.

➡ 02 99 43 69 90

■ **Jeu des chiffres et des lettres :** Après la dictée à 14h30 au Collège.
➡ 02 99 43 50 05

■ **Scrabble : mercredi 17 janvier** à 14h30 – Salle n°2 (cour de la Mairie).

Merci de venir avec son jeu de scrabble.

■ **Atelier Mémoire : jeudi 11 janvier** de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque

MÉDIATHÈQUE

L'équipe de la médiathèque vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

■ **Exposition** de Yannick Chevrel, « Expressions muettes » **du 3 au 31 janvier**.

■ **Causeries Mercredi 10 janvier à 14h30** : présentation d'un livre et discussions en toute convivialité.

■ **Vos rendez-vous habituels**

Bébés lecteurs en musique : mercredi 10 janvier à 9h30 et 10h15 (pour les tout-petits de 3 mois à 3 ans, sur inscription).

La Tête dans les histoires : mercredi 10 janvier à 16h (à partir de 4 ans). Pour le confort de tous, merci d'arriver à l'heure

➡ 02 99 43 68 63

COLLECTE DE PAPIERS

L'Apel de l'école St Joseph-Ste Croix de Retiers reprend sa collecte de papiers divers et journaux à partir du samedi 13 janvier 2018. Le papier sera à déposer lors des permanences, un samedi par mois de 10h à 12h au 13 rue Auguste Pavie (parking du Crédit Mutuel de Bretagne). Pour les personnes à mobilité réduite, l'équipe APEL vous propose de venir chercher le papier à domicile.

«Le recyclage est l'affaire de tous! Merci pour votre aide».

➡ 06 61 80 08 84 ou 06 78 96 22 31

UTL

Conférences :

Lundi 8 janvier à 14h30 à Janzé, « Crises agricoles et enjeux pour la Bretagne » animée par Monsieur LAUDREN.

Lundi 22 janvier à 14h30 à Janzé, « Les risques de la route » animée par la Prévention routière.

Lundi 29 janvier à 14h30 à la salle polyvalente de Retiers, « La Loi Léonetti et les soins palliatifs » animée par Monsieur ROBIN-VINAT.

➡ 02 99 44 48 16

SOUSCRIPTION PAROISSE BIENHEUREUX ROBERT D'ARBRISSEL

Des travaux d'aménagement de salles paroissiales doivent démarrer au printemps 2018, un appel aux dons est lancé afin de contribuer au financement de ces travaux (don déductible d'impôt (66%).

Des flyers sont à votre disposition dans les églises ou au presbytère de Retiers.

Merci pour votre soutien et votre générosité.



EXPOSITION RÉSIDENCE PIERRE ET MARIE CURIE

Du 4 janvier au 26 février,

exposition « Entre terre et mer » dans la galerie de la Résidence « Pierre et Marie Curie ». Ouvert à tous.

Agnès DEMOULIN et Jacqueline HOISNARD vous présenteront des lieux qui leur sont chers. Agnès : le Sud et la Corse, et Jacqueline : la Bretagne. Venez nombreux !!

FOIRE DE RETIERS

À noter dans vos agendas : la prochaine foire de Retiers aura lieu les **16, 17 et 18 mars 2018** au Parc des Expositions, route de Marcillé-Robert. Le saviez-vous : la Foire fêtera à cette occasion son 50^e anniversaire !



CLUB DÉTENTE ET LOISIRS

Janvier

- Mardi 9** 13h30 – Club (jeux, belote, palets..)
- Lundi 15** Belote – Le Theil-de-Bretagne
- Mardi 16** 13h30 à la salle polyvalente Assemblée générale (bilan moral et financier, élection du tiers sortant, galette des Rois et verre de l'amitié). Les nouveaux adhérents sont les bienvenus.
- Lundi 22** Belote – Martigné-Ferchaud
- Mardi 23** 13h30 – Club avec inscription pot-au-feu du 17 février
- Vendredi 26** Bal animé par Dominique Blanchard
- Lundi 29** Belote – Coësmes

CLASSE 8

La fête des classes 8 aura lieu le **samedi 20 octobre 2018**. Réservez cette date.

➡ 02 99 43 62 36

RANDONNÉES PÉDESTRES

Organisées par l'association «chemins et randonnées».

- 6 janvier** Retiers « les Eoliennes » (10 km),
- 13 janvier** Marcillé-Robert (11,5 km ; variante 10 km),
- 20 janvier** Le Theil de Bretagne (10 km). A l'issue de la randonnée, à 16h30, assemblée générale de l'association suivie de la galette des rois,
- 27 janvier** Martigné-Ferchaud « l'étang » (10,5 km),
- 3 février** Soulvache (11,5 km ; variante 10 km).

Départ randonnées 14h sur site. Covoiturage à 13h40 place Miescisko.

Adhésion annuelle 15€

➡ 02 99 43 56 25

resteria

Cinéma Le Restéria

Au programme ce mois-ci

STAR WARS,
LES GARDIENNES,
LA VILLA

LA PROMESSE
DE L'AUBE,
WONDER
et bien d'autres...



Toute la programmation www.lerestia.net

MAIRIE

02 99 43 51 41
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00
Jeudi & samedi :
9h00>12h00

Permanences des élus
en dehors des horaires d'ouverture
06 46 41 41 92

SERVICE URBANISME

02 99 43 09 20
Lundi, mardi, jeudi :
9h00>12h00
Vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

SERVICE TECHNIQUE

02 99 43 09 16
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h00>12h00/14h00>17h00

MÉDIATHÈQUE

02 99 43 68 63
Lundi 16h30>18h30
Mercredi 9h30>12h00/14h00>18h00
Vendredi 15h00>18h30
Samedi 9h30>13h30

DÉCHETTERIE

02 99 43 40 17
10h00>12h00
9h00>12h00/14h00>18h00
14h00>18h00
9h00>12h00/14h00>18h00

Permanences

ASSISTANTE SOCIALE CDAS

À la maison du développement
mardi : 9h15>12h30 et 14h>17h
2^e vendredi : 9h30>11h30

À la mairie - Retiers

jeudi : 9h15>12h30
RDV 02 99 47 57 80

ASSISTANTE SOCIALE MSA

Centre Social de La Guerche
RDV 02 99 96 22 44

CAF

Bureau 1 cour de la mairie
9, 16, 23 & 30 janvier 14h-16h

CARAC

RDV 09 69 32 50 50

CARSAT

RDV 39 60

CICAS

À Janzé, le 1^{er} jeudi du mois
RDV 0820 200 189

CLIC (aide aux personnes âgées, handicapées)

Bureau 1 cour de la mairie
Tous les jeudis 9h > 12h

CPAM

Plus de permanence à Retiers.
Accueil à Janzé ou la Guerche,
RDV 36 46

INFIRMIERS

Centre de soins - A.D.M.R.
02 99 43 52 80
Cabinet ERHEL-LANGOUET-VERMILLARD
02 99 43 65 41

PHARMACIES DE GARDE

contacter le 32 37

CONSULTATION NOURRISSONS

Maison médicale de garde
- Pesée : jeudi 18 janvier de 9h30 à 12h30
- Consultation PMI : jeudi 11 janvier de 9h00 à 12h00
RDV 02 99 47 57 80

MÉDECIN C.H.S.P.

à l'ADMR de Retiers
RDV 02 99 33 39 00

RELAIS INTER COMMUNAL PARENTS ASSISTANTS MATERNELS ENFANTS (R.I.P.A.M.E.)

Maison du Développement
mardi : 14h>19h
vendredi : 13h30>16h30
RDV 02 99 43 44 16

CONSEILLER EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

RDV 02 99 47 57 80

SECOURS CATHOLIQUE

- Samedi 6 & 20 janvier
10h-12h (**B^d Alphonse Richard**)
- Local meubles : premier samedi du mois (**rue de la Tannerie**) 10h-12h
sc240retiers@gmail
ou 06 31 82 22 74

MAISON MÉDICALE DE GARDE

12 rue Louis Pasteur
02 99 43 44 45
Samedi : 12h>20h
Dimanche : 8h>20h
En dehors de ces horaires, appeler le 15.

ARCHITECTE-CONSEIL

Mardi 19 janvier de 9h00 à 11h30
RDV 02 99 43 51 41

BOUTIQUE DE GESTION

Maison du Développement
1^{er} et 3^e mardi, de 9h à 17h
RDV 02 99 86 07 47

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SERVICE HABITAT

1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois -
10h>12h **Maison du développement**
2^e vendredi à **Janzé**
4^e vendredi à **Martigné-Ferchaud**
RDV 02 99 43 64 87

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

RDV 02 99 02 35 17

PERMANENCES JURIDIQUES

- notaire, huissier et avocat
RDV 02 99 43 64 87
- conciliateur de justice :
mercredi 24 janvier matin
RDV 02 99 43 51 41

POINT INFORMATION JEUNESSE

Maison du développement
Tous les mercredis 14h>17h30

POMPES FUNÈBRES

Christian CHAPELET
02 99 43 12 12

TAXIS-AMBULANCES

Ambulances BANCEL
02 99 43 61 61

État civil

NAISSANCES

26/10> Axel PLANCHAIS,
La Rivière au Bouenard
6/11> Inaya COGNARD MACQ-
FOULE, Le Haut Gonvray
8/11> Joachim DAGUIN,
5 rue des Cèdres
13/11> Zélie MOREL,
9 La Gautrais

MARIAGES

4/11> William ROBIN
et Géraldine TEXIER,
5 La Haute Mousse
18/11> Benjamin MASSON
et Anaëlle BOISNARD,
4 La Janaie au THEIL DE
BRETAGNE

DÉCÈS

10/11> Marcel GUILLOUX,
5 rue Jean-Marie Lamennais

17/11> Marie LORANT épouse
DUAULT,
26 Boulevard Henry Rajot
24/11> Christiane GARIN
épouse JOLYS,
10 rue Lamennais
25/11> Nicole KERCKHOVE
veuve CASTEL,
10 rue Lamennais
7/12> Joseph ROUSSELET,
13 rue du Docteur Guyot
11/12> Gabrielle JOBIN
épouse POIRIER,
10 rue Lamennais